L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 30 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU.—Un petit chien (pug) de couleur blanche-jaunâtre. répond-ni au nom de Bébé. Récompense à qui le rapportera à Mme Robert. 143 Royale. 30 oct—1f

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

A VENDRE.

A VENDRE—Une grocerie et un bar (buvette), situés dans un quartier central. Explications suffisantes seront données. S'adresser à Smith Bros. Co., limited, 102 Poydras. 30 oct—1f

A LOUER.

A quelques lots de l'Esplanade une Dame offre deux grandes chambres à fort bon marché. S'adresser lettre F., soin de l'Abeille. 30oct—1f

A LOUER—Une élégante résidence, No 215 rue Dumaine, coin Marais, nouvellement peinte, 8 chambres à coucher, manteaux de cheminées en marbre, beaux chandeliers, etc. Loyer modéré. S'adresser D. Dansigr, encanteur et agent de propriétés foncières, 31 rue Carondelet. 30 oct—1f

A VENDRE—Au Stock Landing, un lot de vaches de choix Jersey, Durham et Devon; quelques unes fraîches laitières, d'autres sur le point de vêler. Quiconque désirerait quelque chose d'extra peut être pourvu par B. F. Rowell, Stock Landing. 19oct.—

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille française pour aider au ménage. S'adresser, 474 Camp. 30 oct—1f

ON demande une femme blanche de confiance pour s'occuper d'un petit ménage. S'adresser à la grocerie, 59 rue Bassin, entre Gravier et Commune. 30 oct -1f

Demande—Une femme pour faire la cuisine. Ouvrage facile. 131, Esplanade. 30 oct -2f

ON demande une apprentie. S'adresser 211 rue Canal. Chez Mme Hyreon. 30 oct -1f

ON Demande immédiatement de bons repasseurs pour affûts d'hommes. S'adresser à la ceinturerie F. Ranlon, 33 Bourbon. 25 oct—7 f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 13 oct—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de David D. Withers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,392—Division D. —Attendu que J. R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu David D. Withers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui sont peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—nov 2

D'Amico, Sidoti & Lewis vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,307.—Division S. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par S. D'Amico, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—2 nov

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,605—Division B.—Attendu que Mme Mary P. Glenn, Miltenberger, femme de Charles J. Miltenberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative et d'administratrice dans la succession de feu John W. Glenn, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—nov 2

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B.—Attendu que Mary A Welsh, veuve de John Welsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—2 nov

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,082. Division E.—Peter Joeckel vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—La pession des biens appartenant à Peter Joeckel est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Buisière Rouen notaire en cette ville, le MARDI, 22me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou la remise des biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer toutes autres affaires qui pourraient être amenées devant la dite réunion, il est de plus ordonné que Lamar C. Quintero, Esq., de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable, et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme;
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27oct 3f an 29 nov

J. C. Evrich vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,053—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par V. F. Hans II, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour:
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 oct—27—nov 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 36,746—J. C. Pothierat vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que une réunion des créanciers de J. C. Pothierat soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI 9 novembre 1892 à 11 heures A. M. pour les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au susdit débiteur, et située dans la paroisse St-Tammany, dans cet Etat.
Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme;
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 sept—3 fois an 9 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 OCTOBRE—CLASSE No 357
Tirage de 4 heures P. M.

62	61	54	29	2	16	25	30	35	19	73	65 46 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 octobre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON
Commissaires.
Les plans donnés Magnes quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre s'ressoie

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de numérotage simple qui lieu tous les autres dix mois de l'année, ont lieu sur un public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Nonobstant depuis vingt ans, l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à nous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous tirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ici notre signature.

G. T. Beauregard
P. Early
M. A. Dauphin
Commissaires.

Nous honorisons Banques et Banquiers paie ront tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cott	$75,000	
1 Lot de	20,000,	20,000	
1 Lot de	10,000,	10,000	
1 Lot de	5,000,	5,000	
2 Lots de	2,500,	5,000	
5 Lots de	1,000,	5,000	
25 Lots de	300,	7,500	
100 Lots de	200,	20,000	
200 Lots de	100	20,000	
300 Lots de	60,	18,000	
500 Lots de	40,	20,000	

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, cott	$10,000	
100 Lots de	500,	5,000	
100 Lots de	540,	4,000	

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, cott	$19,980	
999 Lots de	$20,	19,980	

3,434 Lots se montant à... $265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lemandes nous paierons pour les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la mâle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées par dessus à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu par Express, sans frais à agents.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté de la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré a son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; que le Lot soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, pour l'entière valeur de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a des systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les agents cherchent à faire adopter, et en prétendant maintenant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et les Lots payés d'avance, s'ils veulent le donner le lot manqué.

Tirage de 4 heures P. M.

62	61	54	29	2	16	25	30	35	19	73	65 46 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 octobre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. BOURSEAU.
DAN. A. WILSON
Commissaires.
Les plans donnés Magnes quotidiens peuvent être vus en tout temps dans notre s'ressoie

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement du l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de numérotage simple qui lieu tous les autres dix mois de l'année, ont lieu sur un public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Nonobstant depuis vingt ans, l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à nous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous tirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ici notre signature.

G. T. Beauregard
P. Early
M. A. Dauphin
Commissaires.

Nous honorisons Banques et Banquiers paie ront tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cott	$75,000	
1 Lot de	20,000,	20,000	
1 Lot de	10,000,	10,000	
1 Lot de	5,000,	5,000	
2 Lots de	2,500,	5,000	
5 Lots de	1,000,	5,000	
25 Lots de	300,	7,500	
100 Lots de	200,	20,000	
200 Lots de	100	20,000	
300 Lots de	60,	18,000	
500 Lots de	40,	20,000	

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, cott	$10,000	
100 Lots de	500,	5,000	
100 Lots de	540,	4,000	

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, cott	$19,980	
999 Lots de	$20,	19,980	

3,434 Lots se montant à... $265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lemandes nous paierons pour les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la mâle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées par dessus à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu par Express, sans frais à agents.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté de la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré a son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; que le Lot soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARELL, ayant seul la garantie de quatre Banques Nationales, pour l'entière valeur de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a des systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les agents cherchent à faire adopter, et en prétendant maintenant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et les Lots payés d'avance, s'ils veulent le donner le lot manqué.

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers,
Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au
No 17 DE LA RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon.
1er sept—

ETABLIE EN 1752.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Pres. G. W. Scott, Vice-Pres. Chas. E. Hero, Sec.
1ns 92—1 an

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été égalé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus au propo tion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.
On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordre de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMsf

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les:

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M
JEUDIS, " " .....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) 3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les:

LUNDIS.....8.45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M
VENDREDIS " " .....7 A. M

L'eau et le temps le permettant.

Excursions:

TOUS LES DIMANCHES par le train de 6 A.M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE, Agents.
1er mai— No 67 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour leur éclairage électrique; peuvent ne pas toucher à Cowes, mais prendre et débarquer leurs passagers à Quarantaine, à l'entrée de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA TOURAINE, Fraupel, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi 5 novembre
LA BRETAGNE, Cellier, samedi, 12 novembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$150 et $160 et au dessus, selon l'accommodation.
Deuxième cabine.....$90
Entrepont, $24.50, avec accommodation supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Barone
—On à—
A. MOULTON, 19 rue du Camp.
J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Partant mardi, 1er novembre, à 8 A. M.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager,
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine.....40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour frêt ou passage s'adresser à
ALFRED MORTON & CO.
Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt de la Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans à Antonio Express... 8.15 a m	California Ex. ...5.00 p m	Arrivée à la N-Orléans San Antonio Express... 7.05 a m	California Ex. pr-se, daily 10.55pm

Chars dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Houston et la ville de Mexico sur le train partant à 8.15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du pays. Billets à vendre et places dans des chars dortoirs, pour les trains sur bureaux sous St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.
J. KROTTNER, Gen'l Manager.
J. C. SCHRIVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — 11 HOURS BIRMINGHAM
Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6. Paste Lim.
Part de la N. Orléans	2:30 p m.	8:30 p m.
Arrive à Meridian	5:50 p m.	5:00 a m.
Arrive à Akron	11:23 p m.	8:53 a m.
Arrive à Birmingham	1:25 a m.	12:05 p m
Arrive à Atlanta	4:00 a m.	3:45 p m.
Arrive à Chattanooga	6:40 a m.	6:00 p m.
Arrive à Burgin	2:30 p m.	3:22 a m.
Arrive à Lexington	8:30 p m.	4:25 a m.
Arrive à Cincinnati	5:30 p m.	7:20 a m.

La seule ligne ayant des Vestibule Sleeping Cars pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. le second jour. Salons à bord, sujet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nlle-Orléans.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lames à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vé rimbleument un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos tout spécialité 30aout—

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m—DMSu

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.
TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,
Nlle Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$183,094 46	
Sur risques marittimes	3,607 35	
Sur risques de rivières	1,941 01	
Total		$187,542 82
Moins—Primes non acquises		49,130 00
		$138,412 82
Ajouter: Compte d'intérêts	$3,665 26	
Compte de loyer	$7,592 75	$11,264 01
		$149,646 83

Pertes payées:

Sur risques de feu	$60,688 79	
Sur risques maritimes	313 58	
Sur risques de rivières	206 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	13,930 00	
Taxes	9,199 81	
Honoraires d'arbitrage	240 00	
Compte de courtage	1,702 11—$77,877 49—$78 785 34	
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables	$96,064 44	
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,772 64	
Primes en cours de collection	15,873 92	
Propriétés foncières	174,487 00	
Argent comptant	22,072 56	
Certificats de la ville, (valeur du marché)	22,825 00	
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00	
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,850 00	
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,977 00	
Actions de La Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00	
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00	
Bons à primes (valeur du marché)	3,950 00	
Actions de l'Exhibition Olivier	6,984 31	
Librairie et meubles de bureau	3,000 00	
Jugements	680 00	
		$360,758 87

L'exposé et dément ci-dessus sont une copie juste, vraie et correcte d'après de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment ce dix-neuf août, en mon bureau, No 104 rue Commune, Nouvelle Orléans, Lne, en 15ème année de la Cie 1892.
JAS. FAREY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins, J. A. Shannon, Henry Bender, M. W. Smith, John M. Baldwin, W. E. Mooney, Joyce Mott, Paul Capdevielle, J. E. Zacharie, A. Xique.

16nin—1 m

BANQUES.

Etat de Situation
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,121,848 68
Hartirages garantis et non garantis		188,318 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		319,807 22
Dû par des agents de réserve approvisionnement		302,365 11
Dû par d'autres banques nationales		40,668 68
Dû par des banques d'Etat et banquiers		28,992 78
Maisons de banque, meubles et installations		118,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,618 41
Primes sur les bonds des Etats Unis		8,500 00
Echanges pour la Compte d'E.		
Billets de banques	$11,921 40	
Argent comptant	10,138 00	
Papier fractionnel	300 77	
Nickels et sous	68,101 50	
Billets legal tenders	51,242 00—	339,703 67
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$3,472,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		59,860 33
Billets de banques nationales en circulation		45,000 00
Dividendes non payés		6,017 19
Dépôts individuels sujets à chèque	$1,082,972 13	
Certificats de dépôts	6,498 00	
Chèques certifiés	100 00	
Dû à d'autres banques nationales	64,004 89	
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banques étrangères	$352,703 01—	1,503,277 03
Notes et billets réescomptés		50,000 00
Total		$3,472,154 55

Etat de la Louisiane, } Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tout qui précède est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
A. LABARTHE, Caissier.
Jour d'octobre, 1892.
N. B. TRIST, Notaire.
Correct—Attest:
JONAS H. LEVY,
S. CHALAMON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS:
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
90 RUE TCHOUPITOULAS.

Avis d'élection.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1892.

EN vertu et sous l'autorité d'une proclamation émise par son Excellence Murphy J. Foster, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée le 22 septembre A. D. 1892, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, huitième jour de novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans le lieu suivant, à savoir:

1° Pour élire, par un ticket général, Huit Electeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats-Unis, dont deux seront pour tout l'Etat (le State at large) et six pour les six districts électoraux de cet Etat.

2° Pour élire des Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les électeurs qualifiés des divers Districts Congressionnels, respectivement, pour le terme de deux ans, à partir du quatrième jour de mars A. D. 1893.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'Acte No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le

Mardi, huitième jour de Novembre A. D. 1892,

(ce jour étant le mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans aux endroits où sont établis les polls désignés par le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers mentionnés ci-après, ainsi qu'il ne pourra être dans la proclamation mentionné ci-dessus, à savoir:

1° Pour élire un général Huit Electeurs pour le Président et le Vice-Président des Etats Unis, dont deux seront pour représenter l'Etat (le State at Large) et six pour représenter les six districts électoraux de cet Etat, à savoir: Un Electeur pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et du Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans:

Un Electeur pour le Second District, composé du Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et 17e septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques:

Un Electeur pour le Troisième District, composé des paroisses Iberville, Assomption, Ascension, Lafourche, Terrebonne, St-Marie, Ibérie, St-Martin, Lafayette, Vermilion, Cameron et Calcasieu.

Un Electeur pour le Quatrième District composé des paroisses Rapides, Sabine, Desoto, Natchitoches, Rivière Rouge, Caddo, Bossier, Winn, Grant, Bienville, Vernon et Webster.

Un Electeur pour le Cinquième District, composé des paroisses Concordia, Caldwell, Franklin, Tensas, Madison, Richland, Ouachita, Jackson, Lincoln, Union, Morehouse, East Carroll, Ouest Carroll, Claiborne et Catahoula.

Et un Electeur pour le Sixième District, composé des paroisses Acadia, St Landry, Pointe Coupée, Avoyelles, Est Feliciana, Ouest Feliciana, St Helène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St-Tammany.

2° Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le Cinquante-troisième Congrès des Etats-Unis, qui seront élus par les Electeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels, respectivement, (desquels districts la ville de la Nouvelle-Orléans en fera partie des